

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE L'HERAULT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS**

**SEANCE DU 05 JUIN 2014**

**DLB 1050/2014**

L'an deux mille quatorze et le Jeudi 05 Juin à 17h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

**Présents** : Messieurs Alain VOGEL-SINGER, Jean-Claude RENAU, Michel SUERE, Christian ALLEMANY, Vincent GAUDY, Julien BRUNO, Stéphane PEPIN-BONET, Serge MALDONADO, Alain HUC, Michel CARAYON, Rémi BOUYALA, Claude VISTE, Jean-Yves LE BOZEC, Louis CARME, Jean-Marie AT, Jean-François BARRACHINA, Pierre USACHE, Adam DA SILVA, José SATORRE, Alain RYAU, Daniel RENAUD, Antoine BARXIAS-CASTIES, André FRETAY, Bernard CHAUD, Michel SALLES, Bernard SAUCEROTTE, Michel FARENC, Louis BORRAS, Jean-Pierre LAMBERT, Norbert ETIENNE, Robert SOUQUE, Alain GRENIER, Michel LOUP, Laurent DURBAN, Philippe HUPPE, Robert GAIRAUD, Olivier BRUN, Philippe AUDOUI, Alain BIOLA, Philippe FAURE, Rémy GLOMOT, Marc GUERIN, Jean MARTINEZ, Gaby RUIZ, Jérôme BONNAFOUX, Gérard MILLAT.

Mesdames Sylvie KLEIN, Muriel ICHER, Marie-Antoinette MORA, Caroline ALLARD, Marion MAERTEN, Marie-Hélène MATTIA, Annick SATGER, Christine JANTEL, Christine ANTOINE.

**Absents excusés** : Messieurs Michel TRINQUIER, Sébastien FREY, Didier DIEZ, Louis BENTAJOU, Jean AUGE.

**OBJET : COMITE TECHNIQUE PARITAIRE (CTP)**

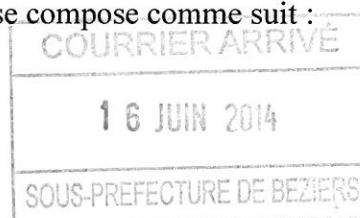
Monsieur le Président informe l'assemblée que le Comité Technique Paritaire (CTP) comprend à titre de représentants du Comité Syndical, quatre membres titulaires (dont son Président et un vice-président) et quatre membres suppléants.

Il est complété, à titre de délégués du personnel par quatre membres titulaires et quatre membres suppléants élus.

Il ajoute que le mandat des délégués du personnel s'achèvera lors des élections professionnelles prévues au mois de décembre 2014, mais d'ici là il convient de compléter la composition du CTP afin de lui permettre, le cas échéant, de se réunir.

Monsieur le président propose au Comité Syndical de procéder à la désignation par un vote à bulletins secrets des membres de cette commission.

A l'issue des opérations électorales le Comité Technique Paritaire se compose comme suit :



Membres titulaires :

- M. Alain Vogel - Singer Président du CTP
- M. Michel LOUP vice – président du CTP
- Mme Marion MAERTEN
- M. Olivier BRUN

Membres suppléants :

- Mme Marie-Hélène MATTIA
- M Claude VISTE
- M Michel TRINQUIER
- M Jean AUGE

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.

**Le Président,**



**Alain VOGEL-SINGER**

